



**Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick**

Au cœur de l'action en Acadie!

**Rapport du directeur général par intérim
Du 1^{er} avril 2017 au 31 décembre 2017**

Groupe de travail au sujet des services en français pour les aînés

1. RECOMMANDATIONS :

- 1.1 Que le gouvernement adopte un plan d'action de trois ans, en collaboration avec les secteurs prioritaires, afin d'améliorer de façon significative la prestation de services aux aînés dans la langue officielle de choix.

2. Que l'Année 1 du Plan inclut :

- 2.1 Qu'une politique soit développée et adoptée stipulant que les aînés dans les trois secteurs prioritaires doivent recevoir les services dans la langue officielle de choix. Le respect de cette politique devra être surveillé de près par le ministère du Développement social en premier lieu et par le Groupe de travail en deuxième lieu et, si les résultats désirés (qui seront inclus dans la politique) ne sont pas réalisés, que des modifications à la loi actuelle soient recommandées dans l'Année 3. Le ministère devra accorder les ressources nécessaires à cette activité.
- 2.2 Que le Groupe de travail (ou une entité similaire composée de représentants des trois partis, soit le gouvernement, les associations et les partenaires clés) soit retenu afin de faciliter la mise en œuvre du plan d'action et de surveiller le progrès. Le groupe pourrait se rencontrer deux fois par année.
- 2.3 Dans le cadre de la politique, y inclure la capacité gouvernementale de fixer la langue de fonctionnement d'un service (ceci réfère surtout aux foyers de soins et ceci ferait partie des exigences devant être rencontrées par un promoteur lorsqu'il y a un appel d'offres pour la construction/la gouvernance d'un nouveau service ou pour le renouvellement d'un contrat ou un permis d'opération).

- 2.4 Que les normes portant sur la prestation de services dans la langue officielle de choix soient intégrées dans les contrats de service ou toute autre documentation régissant le financement d'un service dans chacun des secteurs prioritaires.
- 2.5 Les normes devront également inclure la collecte obligatoire de données et les mécanismes de notification des données. Les données exigées seront spécifiées dans la politique et devront inclure, mais ne seront pas limitées au nombre de clients et de personnel par groupe linguistique.
- 2.6 Qu'une stratégie compréhensive de communications dirigée vers les trois secteurs prioritaires soit développée et exécutée.
- 2.7 Que le ministère du Développement social intègre, dans les rapports d'incidents, la question de l'incapacité de pourvoir les services dans la langue officielle de choix.
- 2.8 Qu'une ligne de base soit établie pour les trois secteurs quant au nombre d'employés pouvant communiquer en anglais, en français, ou dans les deux langues.
- 2.9 Qu'un processus soit développé pour gérer les plaintes et que celui-ci soit communiqué aux aînés, aux familles et aux partenaires clés.

3. Que l'Année 2 du Plan inclut :

- 3.1 Que le ministère du Développement social participe au processus de révision du programme de formation linguistique pour offrir la perspective des trois secteurs prioritaires, dont les défis.
- 3.2 Que les secteurs commencent à soumettre les données requises. Ces données seront identifiées dans la politique et devront inclure le nombre de personnel et de clients par groupe linguistique.
- 3.3 Que la question linguistique soit intégrée dans les efforts en cours en termes de recrutement et de rétention du personnel. Il y a présentement deux comités qui travaillent sur la question du personnel dans les secteurs prioritaires et la question linguistique devrait être intégrée dans leurs délibérations.
- 3.4 Qu'il y ait une communication régulière avec les secteurs (à être identifié dans la stratégie de communication) et que celle-ci soit vue comme étant prioritaire. Ceci permettra à augmenter la sensibilisation et l'engagement des secteurs.

3.5 Qu'un système de collaboration soit créé où les lieux de services peuvent être jumelés afin de fournir un certain appui linguistique au personnel et aux résidents. Ceci devrait seulement être une mesure temporaire et ne remplace pas l'obligation des lieux de services de fournir les services dans la langue officielle de choix du client. À court terme, ceci pourrait représenter une stratégie pour contrer les urgences. Par exemple, on pourrait avoir un foyer de soins primordialement francophone du nord jumelé avec un foyer de soins primordialement anglophone dans le sud de la province.

4. **Que l'Année 3 du Plan inclut :**

4.1 Que par le sixième mois de l'Année 3, une analyse compréhensive des améliorations dans la prestation des services dans la langue officielle de choix soit effectuée dans les secteurs prioritaires. Cette analyse sera basée sur une comparaison avec les données de base recueillies et possiblement refaire le sondage 2017 afin d'aller chercher une perspective plus qualitative.

5. **Après la troisième année du Plan :**

5.1 Si les résultats désirés ne sont pas atteints, que le gouvernement considère une modification à la *Loi sur les langues officielles* afin de légiférer l'obligation de pourvoir les services dans la langue de choix dans ces secteurs.

5.2 Que le Groupe de travail propose des recommandations d'amélioration additionnelles dans les trois secteurs prioritaires.

5.3 Que le gouvernement se prononce sur une direction potentielle pour une Phase 2 du projet (c.-à-d. l'examen de secteurs additionnels).

2. **CONCLUSION**

Par l'entremise de multiples discussions avec les représentants du gouvernement, les pourvoyeurs de services, les représentants des associations et les partenaires clés, il est clair qu'il y a une volonté d'améliorer la capacité du système de mieux servir les aînés dans la langue officielle de leur choix. Pour certains, l'action se fait attendre et il y a une note d'urgence dans leur appel à l'action. Pour d'autres qui se doivent de gérer le système sur une base quotidienne et qui font face à des problèmes de recrutement et de rétention du personnel, le besoin d'améliorer les compétences du personnel et l'incapacité de payer un salaire favorisant la rétention des employés, un autre point de pression, crée de l'anxiété. Les deux perspectives doivent être considérées lors de la prise et de la mise en œuvre de décisions.

La question de recevoir les services dans la langue officielle de choix n'est pas seulement une question de préférence pour le client. C'est une question de sécurité personnelle et de soins.

Le gouvernement veut s'assurer que les besoins des aînés sont satisfaits tout en transigeant avec un système de lieux de services majoritairement à l'extérieur du domaine des services publics. La majorité de ces lieux de services sont appartenus et gérés par le secteur privé.

Nous les intervenants veulent améliorer la prestation de services. Tous veulent le faire sans vulnérabiliser les services de base. Les différents intervenants devront continuer de collaborer afin d'atteindre l'objectif d'offrir les services aux aînés dans la langue officielle de choix.

Plan d'action au sujet des programmes des langues officielles de Patrimoine canadien

Une rencontre est prévue avec Patrimoine canadien le 20 septembre 2018 en collaboration avec la SANB et la COANB afin de présenter davantage de nouvelles approches selon la feuille de route pour les minorités francophones au pays.

Projet Nouveaux Horizons – Santé psychologique des 50+ 2018

Nous avons reçu un projet Nouveaux Horizons concernant la santé psychologique des francophones de 50 ans et plus. Des ateliers ont été présentés lors des journées des Rendez-vous mieux-être 50+ au printemps 2018. Un suivi sera fait cet automne avec les Rendez-vous mieux-être.

Projet de Patrimoine canadien – Cœur d'artiste

Puisque l'activité Cœur d'artiste a été un grand succès, une demande pour une 2^e version a été faite. Nous n'avons pas encore eu de confirmation à ce sujet. Nous espérons recevoir une réponse bientôt.

Notre subvention avec Patrimoine canadien a été augmentée de 8,000 \$ soit 20 % de notre subvention de programmation. Donc, notre subvention 2018-2019 sera de 48,000 \$.

Partenariat avec un projet de la FAAFC 2016-2018

Nous avons reçu deux projets avec l'entente de la FAAFC, un pour les Proches aidants et l'autre, le projet Actif en santé pour les aînés. Vous avez probablement vu ou lu sur notre Facebook des chroniques au sujet de ces deux projets. Le dossier a été suivi en 2017 et en partie en 2018. Ces deux projets prendront fin le 28 novembre 2018.

Partenariat avec l'Acadie nouvelle 2016-2019

Nous continuons le partenariat avec l'Acadie Nouvelle renouvelée le 1^{er} juillet de chaque année. Une valeur de 40,000 \$ par année.

Partenariat avec UNI coopération financière 2016-2018

En principe, nous aimerions renouveler l'entente avec UNI corporation financière pour les trois prochaines années 2019-2021. La présente entente de 20,000 par année se termine le 1^{er} septembre 2019. Il ne fait aucun doute que nous prévoyons avoir des rencontres cet automne pour en discuter et développer une autre entente avec une augmentation par rapport aux deux dernières années.

En plus, notre entente avec les assurances auto et résidence se termine le 31 mars 2019 pour un montant de 40,000 \$ par année pour trois ans.

Cependant, les objectifs d'avoir au moins 1,000 membres à adhérer à l'assurance auto ou résidence n'ont pas été atteints, nous devons négocier pour une autre entente.

Sécuriglobe assurance de voyage

Une entente de 2016 à 2019 avec Sécuriglobe de 4,000 \$ par année pour un total de 12,000 \$ trois années. Une agence d'assurance voyage avec un escompte spécial pour nos membres.

L'entente de 4,000 \$ par année avec Sécuriglobe se continue jusqu'en mars 2019, mais l'achat d'assurance de voyage par nos membres devait augmenter pour avoir une ristourne chaque année.

C'est la dernière année avec l'entente de Sécuriglobe, car nous n'avons pas atteint les objectifs.

Partenariat avec la province du Nouveau-Brunswick

Le ministère du Développement social apporte de l'aide financière pour améliorer la qualité de vie de nos aînés francophones au Nouveau-Brunswick.

À noter que nous avons trois volets de financement avec la province du Nouveau-Brunswick soit, les Rendez-vous mieux-être 50+, le projet MADA-CADA avec les municipalités, les Jeux de l'Acadie 50+ et les Jeux d'hiver 50+ Acadie-Québec.

Le partenariat avec la province du Nouveau-Brunswick se continue. Nous renouvellerons les programmes de financement à la fin de cette année pour la prochaine année de 2019 avec les Rendez-vous 50+, de MADA et des JA50+ et des JH50+Acadie-Québec.

Partenariat avec Carrefour 50+ du Québec

Depuis 2013, nous avons développé un partenariat avec Carrefour 50+ du Québec qui comprend les régions du Bas-du-Fleuve Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

Les premiers projets réalisés en partenariat, le Sommet des aînés en 2014 lors du CMA et les premiers Jeux d'hiver 50+ Acadie-Québec en 2016 et 2018.

Une rencontre aura lieu au printemps pour ajouter et modifier des projets avec ce beau partenariat avec nos amis du Québec.

Le dossier des JH50+ Acadie-Québec est mis en suspens pour les prochaines années.

Nous avons signé une autre entente de partenariat de 3 ans avec Carrefour 50+ du Québec et l'AFANB pour 2018-2020.

Jeux de l'Acadie 50+

Au mois de mars 2017, l'AFANB et le Conseil de direction des JA50+ ont signé l'entente pour les 6^{es} JA50+ à l'Î.-P.-É. dans la région Évangeline avec le comité organisateur. Ces JA50+ auront lieu du 13 au 18 septembre 2018 dans la région Évangeline.

Les JA50+ 2020 seront annoncés lors de la clôture des JA50+ de l'Î.-P.-É.

JH50+ Acadie-Québec 2016 et 201

Au début de février 2017, l'AFANB et la corporation des JH59+ Acadie-Québec avaient signé le protocole d'entente avec la Ville d'Edmundston et la ville de Dégelis pour la tenue des JH50+ Acadie-Québec du 8 au 11 février 2018.

Le nombre de participants a diminué en 2018 (280 participants par rapport en 2016, (500 participants). Donc, un manque d'intérêt et de participation, le carrefour Québec 50+ a décidé de se retirer des JH50+ et l'AFANB a pris la même décision.

Tournée du directeur général

Il n'y a pas eu de tournée de la direction générale en 2017 à cause des changements des priorités et du personnel. La journée des clubs et des comités régionaux, le 28 avril 2018 a été annulé à cause du manque de participants.

Rendez-vous mieux-être 50+

Encore cette année, nous allons planifier et organiser entre 20 et 25 rencontres en région avec nos membres avec un programme toujours des plus énergisants. Depuis le printemps dernier, nous avons un nouveau coordonnateur en la personne de Gilles Bourassa. Nous sommes très heureux de son retour avec l'AFANB. Visitez notre kiosque et vous aurez plus de renseignements au sujet des Rendez-vous mieux-être 50+ à l'Automne 2018.

Encore cette année, nos Rendez-vous mieux-être 50+ ont été une réussite. Nous avons fait une vingtaine de rencontres à d'automne 2017 auxquelles se sont ajoutées celles du printemps 2018.

Près de 2,000 participants et participantes de tous les coins francophones du Nouveau-Brunswick ont été visités. À noter que douze à quinze rendez-vous sont planifiés à l'automne 2018.

MUNICIPALITÉS AMIES DES AÎNÉS :

Actuellement, 23 municipalités font partie du réseau de MADA. L'objectif est que les 53 municipalités, membres de l'AFMNB, deviennent membres du réseau des Municipalités amies des aînés. Treize (13) municipalités ont une résolution de prise avec leur conseil municipal, un des critères pour commencer le processus pour devenir membre du réseau et avoir accès aux différents services humains et financiers. En outre, nous avons obtenu un montant additionnel de 20,000 \$ pour l'année 2018. Ce montant additionnel, fait donc un total de 60,000\$ pour nous permettre de mieux accompagner les membres du réseau.

Projets avec la Chaire de recherche du vieillissement de l'U de Moncton.

Quelques projets ont déjà été réalisés, à savoir, les services à domicile et les ressources humaines dont les soins à domicile auront besoin dans un proche avenir.

Nous avons déposé l'étude au sujet de la contribution des aînés au niveau économique et social pour permettre de mieux nuancer la question au sujet de la contribution sociale et économique de nos aînés et les résultats sont disponibles sur notre site WEB : afanb.org

L'étude au sujet des contributions des aînés au niveau social et économique a été complétée et présentée au début de décembre 2016 à l'Université de Moncton.

Le projet de recherche auprès des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick est terminé. La production d'une vidéo de sensibilisation auprès des étudiants et étudiantes est disponible pour les renseigner des opportunités de travail auprès de la population vieillissante.

Avec un partenaire nous travaillons un autre projet de recherche afin de déterminer avec plus de précision la pauvreté chez nos aînés francophones au Nouveau-Brunswick en collaboration avec le Front commun de la justice sociale et Jean-Claude Basque, coordinateur.

Le rapport est maintenant disponible sur notre site WEB : www.afanb.org

Conseil du vieillissement du Nouveau-Brunswick.

Le rapport du Conseil du vieillissement a été déposé le 8 février 2017 en même temps que la situation du verglas au Nouveau-Brunswick et le premier ministre du Nouveau-Brunswick en septembre 2017 a accepté en principe les 75 recommandations.

La recommandation de créer un Conseil du vieillissement afin d'accompagner le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour la mise en place de recommandations et de faire un suivi par la population n'a pas été retenue.

Le gouvernement a décidé de créer une table de discussion avec deux co-présidents dont le sous ministre du Développement social et un de sous-ministre de la santé comme porte-parole du gouvernement et un secrétariat des aînés pour gérer les aspects administratifs.

Les membres du Conseil du vieillissement ont été invités le 29 juin 2017 à Fredericton, pour une dernière rencontre officielle afin que la direction et les fonctionnaires responsables de certains dossiers du Développement social et le ministère des Aînés nous donnent une mise à jour où ils sont rendus avec certaines des recommandations du rapport.

Nous avons été invités à participer à la table de concertation consultatif à l'automne 2017, mais géré par les ministères et non les organismes partenaires de la consultation.

Processus de l'embauche d'une direction générale de l'AFANB :

Après l'AGA de Grand-Sault, le comité de sélection a procédé à l'annonce pour chercher une nouvelle personne pour prendre le poste de la direction générale de l'AFANB.

Avec la publicité dans les réseaux sociaux et avec l'annonce dans l'Acadie Nouvelle, nous avons reçu 16 candidatures.

Par la suite, le comité consultatif a développé des critères en lien avec le poste et des outils de travail pour le comité de sélection afin qu'il choisisse des candidats ou candidates pour une entrevue.

Après discussion, le comité de sélection a choisi six (6) candidats, mais il a décidé de retenir quatre (4) pour les entrevues. Il faut souligner qu'un des candidats s'est désisté la veille des entrevues, car il avait trouvé un autre emploi.

Finalement, trois (3) entrevues ont été faites, le 13 novembre 2017 à Beresford.

À noter que le salaire que nous pouvons offrir n'est pas à la hauteur de la compétence que certaines personnes espéraient, car nous sommes limités par les ressources financières.

Un choix a été fait et le 6 décembre 2017, le comité de sélection a recommandé au CA de l'AFANB de retenir la candidature James D. Thériault.

NON à la privatisation de l'Extra-mural

Nous avons coordonné 11 rencontres dans les régions francophones du Nouveau-Brunswick avec différents partenaires afin de sensibiliser la population francophone et acadienne concernant la privatisation de l'Extra-mural qui va à l'encontre des droits des francophones, de la gouvernance de ses institutions et des programmes qui y sont attachés.

Nous avons également fait partie de la journée de revendication devant les bureaux du premier ministre à Dieppe et coordonné une autre rencontre avec une conclusion à l'Hôtel Wingate au début de décembre 2017.

En plus, nous avons appuyé la poursuite Égalité santé en français qui demandait une injonction afin d'arrêter les procédures de la privatisation de l'Extra-mural.

Vous connaissez la suite, le gouvernement a procédé malgré les revendications de la population acadienne et francophone.

Rencontre avec le premier ministre Brian Gallant

Après plusieurs demandes et à la suite des résolutions de l'AGA 2017, nous n'avons pas pu rencontrer le premier ministre afin de discuter des enjeux et des priorités des aînés francophones.

À chacune de nos demandes, on nous recommandait de rencontrer la ministre des aînés, Lisa Harris. Toutefois, nous l'avions déjà rencontrée, mais elle ne pouvait pas répondre à nos préoccupations.

Il semblerait que le premier ministre Gallant ne trouvait pas important de rencontrer les aînés francophones afin d'avoir une discussion en direct.

Je vous remercie de votre confiance pendant toutes ces années de services auprès des aînés francophones du Nouveau-Brunswick.

Site WEB de l'AFANB www.afanb.org

ANNEXE A

Quelques enjeux qui touchent les aînés francophones de l'AFANB :

- Services en français dans les foyers de soins, foyers de soin spéciaux et des services à domicile.
- Recrutement des membres individuels et des clubs de l'AFANB stagnant depuis quelques années.
- Cotisation des membres, des clubs, des comités régionaux et le carrefour 50+
- Défi du financement de l'organisation et du personnel à long terme
- Vieillesse de la population francophone au Nouveau-Brunswick
- Tendances vers la privatisation de l'Extra- mural et les soins à domicile
- Centres de ressources pour les 50 ans et plus
- Chaire de recherche du vieillissement de l'Université de Moncton.
- Comité de collaboration avec l'AFSNB
- Sommet des aînés durant le Congrès mondial acadien de 2019.
- Le plan de communication pour 2018-2021.
- Plan stratégique qui se termine en 2018-2021
- Identification d'autres partenaires financiers pour l'AFANB
- Partenaires gouvernementaux au niveau provincial et fédéral pour l'AFANB.
- Partenariat avec Carrefour 50+ du Québec avec une nouvelle entente.
- Création d'autres Carrefours 50+ au Nouveau-Brunswick
- Rabais pour les membres par les commerçants locaux et provinciaux.
- Situation des abus et la fraude auprès de nos aînés
- Pauvreté chez nos aînés francophones qui augmente d'année en année
- Ajustements, les modifications et les augmentations du plan de la sécurité de la vieillesse et le plan des pensions du Canada.
- JA50+ et les JH50+ Acadie-Québec
- Avenir du projet Coeur d'artiste pour 2018-2019
- Prix Willie Lirette
- Projets Proches aidants et Actifs en santé pour les aînés
- Représentation de l'AFANB au sein de la FAAFC
- Présence des aînés au sein de la SANB et des organismes acadiens
- Partenariats avec la SSMEFNB, le RAC et le MASC sont importants
- Nouveau site WEB et notre page Facebook
- Partenariat avec l'AFMNB, la SERFNB, l'AUTANB et d'autres www.afanb.org

Jean-Luc Bélanger, Directeur général par intérim

08 09 2018